



Manuel utilisateur « Exploitant de réseaux » du téléservice www.reseaux-et-canalisation.s.gouv.fr

Partie 5 – Gestion de mes réseaux en arrêt définitif d'exploitation

Verneuil en Halatte
V2.p5.3 du Mai 2022
DSI-16-158186-10376A



Évolutions du document

Date	Action	Auteur
08/11/2016	V2.p5.1 - Création du document	INERIS
09/07/2019	V2.p5.2 Mise à jour suite aux évolutions du GU	INERIS
21/04/2022	V2.p5.3 Mise à jour suite V33	INERIS

Table des figures

FIGURE 1 MENU	5
FIGURE 2 CREATION D'UN OUVRAGE EN ARRET DEFINITIF D'EXPLOITATION.....	5
FIGURE 3 FORMULAIRE DE CREATION D'OUVRAGE.....	7
FIGURE 4 LIEN VERS LA BROCHURE EXPLICATIVE CARMEN.....	8
FIGURE 5 IMPORT SHAPE.....	8
FIGURE 6 FORMULAIRE IMPORT ZONE	9
FIGURE 7 TRAITEMENT FICHER ZONE	10
FIGURE 8 VISUALISATION DE LA ZONE.....	11
FIGURE 8 ÉCRAN DE DEMANDE D'EXPORT.....	12
FIGURE 9 LIEN "SOUMETTRE"	12

Sommaire

1.	ENREGISTREMENT DES RESEAUX EN ARRET DEFINITIF D'EXPLOITATION	5
1.1	ENREGISTREMENT	5
a)	<i>Création d'un ouvrage</i>	5
b)	<i>Import Shape d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation</i>	7
c)	<i>Edition des zones d'implantation des réseaux avec l'outil CARMEN</i>	7
d)	<i>Visualiser les zones</i>	10
e)	<i>Exporter les données</i>	11
1.2	SOUSSION ET SIGNATURE D'UN OUVRAGE EN ARRET DEFINITIF D'EXPLOITATION	12
a)	<i>Soumettre un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation</i>	12
b)	<i>Signer un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation</i>	13
c)	<i>Annulation de publication d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation</i>	16

1. Enregistrement des réseaux en arrêt définitif d'exploitation

Ces réseaux doivent être enregistrés par l'exploitant sur le téléservice avec les plans disponibles les plus précis possible (cf. article R. 554-8 du code de l'environnement).

Pour cet enregistrement, l'exploitant devra fournir un fichier vectoriel de type SHAPE.

L'exploitant a la possibilité d'insérer ses réseaux en arrêt définitif d'exploitation directement via les formulaires par étapes successives :

- Ajout d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation.
- Importer par la suite son fichier Shape.

1.1 Enregistrement

Pour consulter les réseaux en arrêt définitif d'exploitation, l'exploitant clique sur le menu « Mon réseau », puis sur l'item « Réseaux en arrêt définitif d'exploitation ».

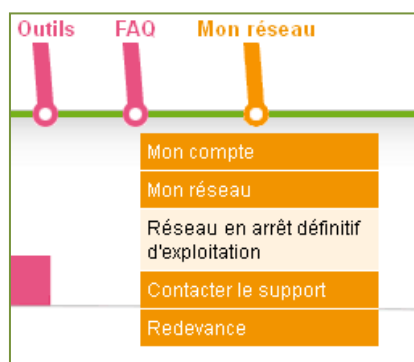


Figure 1 Menu

a) Création d'un ouvrage

Pour créer un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation, l'exploitant clique sur le lien « Ajouter un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation » depuis l'écran Liste des ouvrages en arrêt définitif d'exploitation.

Vous devez commencer par renseigner les informations générales de votre ouvrage en cliquant sur [Ajouter un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation](#)



Figure 2 Création d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Au clic sur « Ajouter un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation », la page de création d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation propose le renseignement des champs suivants :

- **Code**
 - Champ Obligatoire
 - Unique vis-à-vis des autres ouvrages en arrêt définitif d'exploitation. Il peut être identique à un code ouvrage d'un ouvrage actif/inactif/supprimé présent dans la liste des ouvrages classiques.

- **Dénomination**
 - Champ non obligatoire

- **Type d'ouvrage**
 - Champ obligatoire
 - Comprend la liste des types d'ouvrage actuellement sur le Téléservice. Il n'y a qu'un seul type « Autre » qui ne distingue pas le caractère sensible/non sensible.
 - La liste présente en premier les sensibles ou les non sensibles et en dernier « Autre ».

- **Date de construction de l'ouvrage**
 - Champ obligatoire.
 - Choix entre : Avant le 01/07/2012 ou Après le 01/07/2012.

- **Diamètre**
 - Champ non obligatoire.
 - Champ numérique allant de 0 (exclu) à 9999.
 - Précision en centimètres.

- **Renseignements**
 - Champ non obligatoire.
 - Uniquement obligatoire si le type d'ouvrage est « Autre ».

- **Dernière raison sociale connue**
 - Champ obligatoire
 - Champ préremplis non verrouillé en fonction de la raison sociale du compte connecté.



Figure 3 Formulaire de création d'ouvrage

Les champs suivis d'un astérisque rouge sont obligatoires. Après avoir renseigné les différents champs, cliquez sur **Enregistrer**.

A la validation du formulaire, si « la date de construction de l'ouvrage » en arrêt définitif d'exploitation est postérieure au 1er juillet 2012, un message apparaît rappelant que les tracés de cet ouvrage doivent être de précision A.

b) Import Shape d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Les exploitants de réseaux doivent enregistrer exclusivement à l'aide d'un fichier au format .SHAPE, avec un tracé le plus exact possible de leur ouvrage en arrêt définitif d'exploitation (sans buffer).

Remarque : Les polygones seront acceptés pour le cas des installations non linéaires (notamment les réservoirs enterrés associés aux réseaux de distribution d'eau potable). En revanche, les polygones ne sont pas adaptés au cas des ouvrages linéaires. L'incertitude de localisation ne nécessite pas de prise en compte dans le tracé cartographique dans la mesure où l'information de la classe de précision est enregistrée par ailleurs.

Il s'agit toujours d'importer un fichier ZIP, contenant à minima un fichier DBF et SHP

Le poids maximal du fichier ZIP est de 35 Mo.

c) Edition des zones d'implantation des réseaux avec l'outil CARMEN

Généralités :

L'application "CARTographie du Ministère de l'ENVironnement" (CARMEN) est une plateforme de publication de données environnementales sur le Web.

Ce système apporte une solution simple, libre et interopérable pour de très nombreux acteurs de l'environnement souhaitant diffuser des informations aux professionnels ou au grand public.

Fonctionnement de CARMEN :

Pour éditer la zone d'implantation d'un réseau puis l'enregistrer sur le téléservice via le site web [reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://carmen.developpement-durable.gouv.fr) , vous pouvez utiliser ce lien <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/199/reseaux-et-canalizations.map> et suivez ce qui a été mentionné dans la notice d'emploi accessible par le point d'interrogation en haut du portail.

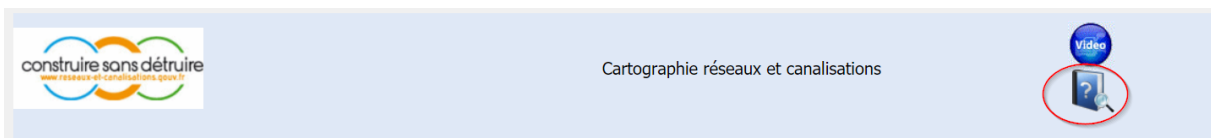
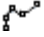





Figure 4 Lien vers la brochure explicative CARMEN

Méthode d'import :


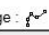


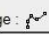


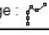

L'utilisateur a la possibilité d'importer un fichier de tracé de son réseau en arrêt définitif d'exploitation en cliquant sur l'icône  dans la liste des ouvrages en arrêt définitif d'exploitation.

Liste des ouvrages en arrêt définitif d'exploitation
  

[Ajouter un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation](#)

Filtre (code, dénomination)
Afficher lignes

► Plus de filtres

Code	Dénomination	Actions	
OUVRAGE_READE_006 	OUVRAGE_READE_004 HYDRO CARB Zonage : 	En cours  Modifier	<input type="checkbox"/>
OUVRAGE_READE_007 	OUVRAGE_READE_007 GAZ Zonage : 	En cours  Modifier	<input type="checkbox"/>
OUVRAGE_READE_008 	OUVRAGE_READE_008 ASSAIN Zonage : 	En cours  Modifier	<input type="checkbox"/>

Total 4 lignes (1 à 4)
Première Précédente 1 Suivante Dernière
Aller à la page / 1

»» SOUMISSION DES OUVRAGES SELECTIONNES

»» SIGNATURE ELECTRONIQUE DES PV SELECTIONNES

Figure 5 Import Shape

La page d'import de fichier de zone pour un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation propose le renseignement des champs suivants :

- **Système géodésique de référence**
 - Non obligatoire, porte le même fonctionnement que pour les ouvrages classiques.
- **Logiciel SIG**
 - Non obligatoire, porte le même fonctionnement que pour les ouvrages classiques.
- **Mode de géoréférencement**
 - Obligatoire, porte le même fonctionnement que pour les ouvrages classiques.
- **Classe de précision**
 - Obligatoire
 - Liste avec choix : « Classe A », « Classe B », « Classe C ».
 - La classe sera obligatoirement A pour tous les réseaux qui ont été posés après le 1^{er} juillet 2012. Si l'exploitant avait renseigné « Après le 1^{er} juillet 2012 » dans les détails de son ouvrage en arrêt définitif d'exploitation, le champ est verrouillé à « Classe A ».

➤ **Fichier à choisir**

Accueil > Mon réseau > Liste des ouvrages en arrêt définitif d'exploitation > Import du tracé d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Import du tracé d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation
🔒 📄 📄

Import du fichier de zone

Aide Import du tracé d'ouvrage en arret définitif d'exploitation.

Système géodésique de référence :

Logiciel SIG utilisé pour générer le fichier shape :

Classe de précision * :

Mode de géoréférencement * :

▪ Rappel: Votre ouvrage a été construit après Juillet 2012. Vous devez fournir un fichier Shape de classe A.

Sélectionner votre fichier * : Aucun fichier sélectionné.

[Retour à la liste des ouvrages en arrêt définitif d'exploitation](#)

Figure 6 Formulaire import Zone

Après avoir saisi les données correspondantes à son fichier, l'exploitant cliquera sur « Enregistrer ».

Le traitement du fichier d'import sera mentionné sur la colonne « Actions » figure ci-dessous :

Pour enregistrer vos réseaux en arrêt définitif d'exploitation, vous devez importer un fichier Shape comprenant les informations de votre ouvrage.

Pour plus d'information, consultez la [notice explicative](#).

● Géométrie en cours d'intégration

Ajouter un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Filtre (code, dénomination) Afficher 10 lignes

Plus de filtres

Code	Dénomination	Actions
READE_01	READE_01 HYDRO CARB	En cours import de zone Attente estimée avant le début du traitement : 6 h Traitement estimé : 5 min

Total 1 lignes (1 à 1) Première Précédente 1 Suivante Dernière Aller à la page / 1

SOUSSION DES OUVRAGES SELECTIONNES SIGNATURE ELECTRONIQUE DES PV SELECTIONNES

Figure 7 Traitement fichier zone

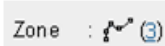
Le fichier sera vérifié : ces vérifications sont identiques à celles présentes actuellement sur le guichet unique. (Fichier ZIP, DBF, SHP présents, système géodésique, poids maximal, nombre maximum de points, code ouvrage identique... etc.)

Remarque :

Les cas d'erreur sont identiques à ceux actuellement présents : pas de polygone possédant deux cotés qui se coupent, tracé qui doit être sur la zone de responsabilité du Guichet-Unique (Métropole + DROM-COM).



d) Visualiser les zones

Pour visualiser la liste des zones concernées par l'ouvrage en arrêt définitif d'exploitation, il suffit de cliquer sur le chiffre indiqué entre parenthèses



Liste des zones de l'ouvrage READE_01

Filtrer : Afficher 10 lignes

Code zone	Zones
ZONE_READE_01	 1 : cliquez ici
ZONE_READE_02	

1. Pré-positionnement

Adresse du chantier : Multi-communes

Résultat obtenu

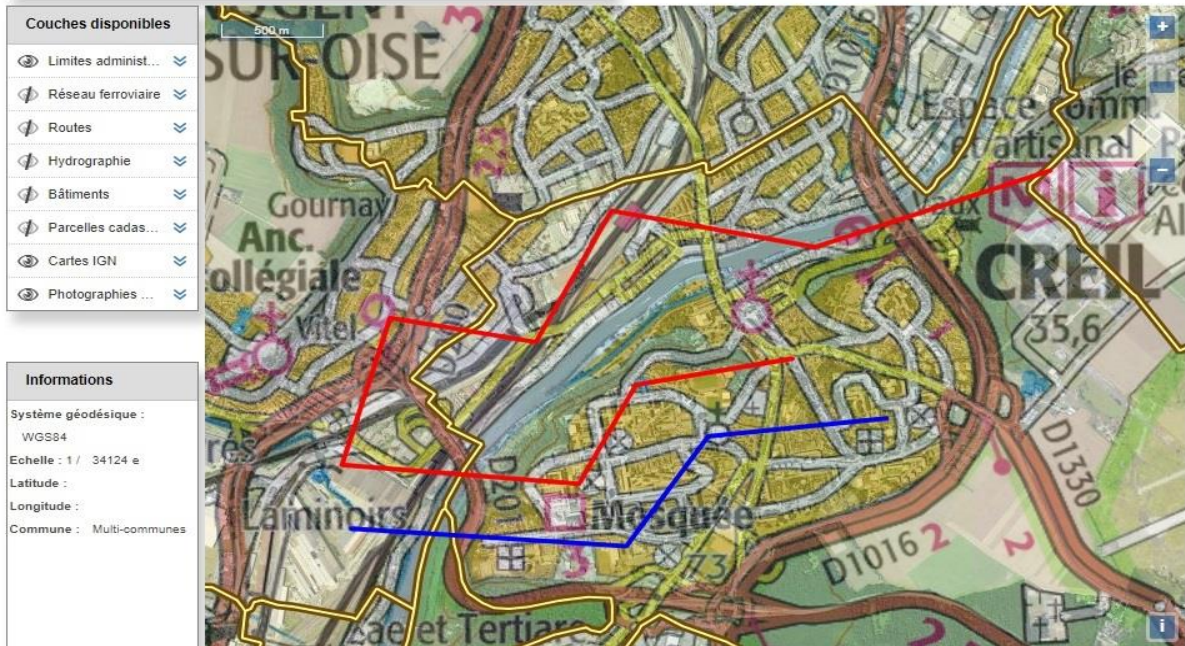


Figure 8 Visualisation de la zone

e) Exporter les données

A des fins de contrôle des données importées dans les réseaux en arrêt définitif d'exploitation, une fonctionnalité d'export des données du SAS est ajoutée.

Le fonctionnement et le résultat sont identiques au fonctionnement de l'export des ouvrages classiques.

Export des données de l'ouvrage EAU_USEE_A
✕

Pour lancer l'export, vous devez le sélectionner à l'aide du bouton radio et ensuite cliquer sur le bouton Valider:

Données de l'ouvrage contenues dans le SAS d'acquisition

Liste des communes présentes dans le fichier d'implantation des ouvrages

Données de l'ouvrage en format CSV

Le fichier d'implantation de l'ouvrage en format Shape

Données de l'ouvrage en ligne

Le fichier d'implantation de l'ouvrage en format Shape

➤ ANNULER
➤ VALIDER

Figure 8 Ecran de demande d'export

1. 2 Soumission et signature d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

a) Soumettre un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Après le traitement et la vérification du fichier de zone, il apparaîtra sur la colonne de la page « réseaux en arrêt définitif d'exploitation » les liens suivants : « soumettre » et « modifier ».

Le lien « Soumettre » est affiché uniquement si un fichier Shape a été importé sans erreur.
Le lien « Modifier » est affiché uniquement si l'ouvrage n'a jamais été mis en ligne. Ce lien permet de modifier les informations de l'ouvrage notamment : le code, la dénomination, le type, la date de construction, le diamètre, les renseignements supplémentaires (Champs présents de la vue « Création d'un réseau en arrêt définitif d'exploitation »).

Code	Dénomination	Actions
READE_01	READE_01 HYDRO CARB Zone : f (2)	En cours Modifier Soumettre

Total 1 lignes (1 à 1) Première Précédente 1 Suivante Dernière Aller à la page / 1

Figure 9 Lien "soumettre"

Remarques :

- L'exploitant n'a pas la possibilité de soumettre un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation s'il n'a pas préalablement enregistré le fichier Shape du tracé du réseau.

Il n'est pas possible de supprimer un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation, ni de le modifier une fois mis en ligne. Toutefois, l'exploitant garde la main sur l'ouvrage entre le moment où il a signé le PV et le moment où l'ouvrage est mis en production.

b) Signer un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation



Astuce : Vous pouvez signer plusieurs ouvrages abandonnés en une seule action grâce au bouton **Signature des PV sélectionnés**. Pour cela, cochez les ouvrages abandonnés que vous désirez signer à l'aide des cases situées dans la dernière colonne du tableau détaillant la liste de vos ouvrages. Une fois les ouvrages cochés, le bouton devient actif.

a) Si vous choisissez une signature par certificat :

Votre ouvrage est à présent au statut A signer. Le Procès-verbal de mise en production de l'ouvrage est disponible. Vous pouvez le visualiser et le signer en cliquant sur Signer.

Sur cette page pour signer les ouvrages par certificat il suffit de cocher la case correspondant en début de page.

Vous avez sur cette page la possibilité de voir le procès-verbal de mise en production de l'ouvrage ou des ouvrages sélectionnés en cliquant sur la case à gauche du code de l'ouvrage souhaité.

Pour télécharger le procès-verbal il suffit donc de cliquer sur le bouton « Télécharger le procès-verbal » en fin de page. Le téléchargement du procès-verbal se lancera automatiquement sur votre navigateur.

Ensuite il vous faut signer le procès-verbal avec votre propre certificat. Pour rappel, ce certificat doit appartenir à la liste des autorités de certification reconnue par le téléservice. Si un problème vient à apparaître à ce niveau nous vous convions à lire la section « **PROBLEME POUR SIGNER LE PROCES-VERBAL** » en fin de chapitre.

Une fois ce procès-verbal signé il vous suffit de le réimporter sur le site en cliquant sur le bouton « Choisir un fichier » et de valider cette action en cliquant sur le bouton « Importer ».

Dans le cas d'une signature de plusieurs ouvrages, vous récupérez un zip contenant les procès-Verbaux des ouvrages sélectionnés. Vous devez les signer avec votre certificat et les réimporter sous forme d'un zip.

Une vérification sera réalisée par le serveur et vous recevrez par mail le résultat de cette vérification. Le ou les ouvrages seront donc en statut « En cours de vérification procès-verbal ». La vérification ne devrait pas dépasser les 5 minutes.

En cas de réussite de la signature de votre procès-verbal, le ou les ouvrages abandonnés passeront au « Sera mise en ligne le dd/mm/AAAA ».

Cependant, en cas d'échec de la vérification, le ou les ouvrages abandonnés repasseront au statut Téléchargé, à signer. Le procès-verbal téléchargé au préalable étant toujours valide.

Par défaut, un nouvel ouvrage est au statut En cours. Lorsqu'il sera en ligne, l'ouvrage aura le statut Dernière mise en ligne suivi de la date de mise en ligne.

Pour annuler sa mise en ligne, vous pouvez cliquer sur Annuler. Il vous sera alors demandé de signer un Procès-verbal d'annulation (cf § 1.2.c).

b) Si vous choisissez une signature à la volée :

Votre ouvrage est à présent au statut A signer. Le procès-verbal de mise en production de l'ouvrage est disponible. Vous pouvez le visualiser et le signer en cliquant sur Signer.

Pour signer le procès-verbal à la volée, cochez la case correspondante en début de page.

Le clic sur cette case permet d'afficher un bloc contenant un formulaire avec les informations nécessaires à la création d'un certificat à la volée. Les champs de ce formulaire seront initialisés avec les informations du compte utilisateur connecté.

Le contenu de ce formulaire présente les informations qui seront présentes sur le certificat généré.

Vous avez la possibilité de modifier les informations sur le formulaire avant de le valider. A noter que cette modification n'a aucun impact sur les informations de votre compte « Guichet Unique ».

Vous devez par la suite choisir le mode qui vous convient pour recevoir le code de signature en cochant la case correspondante (par SMS / par Mail).

Une fois le choix validé un code vous sera communiqué pour finaliser la signature. Récupérez-le pour l'utiliser sur le popup qui apparait sur l'écran après avoir cliqué sur le bouton « Valider » en bas de page :

SIGNATURE ✕

Vous allez recevoir d'ici quelques instants votre code de signature par SMS /

Rappel de(s) document(s) à signer :

Le code de signature

ANNULER **VALIDER**



Rappel : Avant la première signature à la volée d'un Procès-verbal, vous devez envoyer

impérativement un justificatif de société.

Dans le cas où vous n'avez pas encore communiqué un justificatif de société, une alerte s'affichera sur la page de signature :

Vous choisissez de signer : par certificat électronique à la volée
Attention : vous n'avez pas encore envoyé un justificatif de votre société.

Le dernier Procès-verbal relatif à l'ouvrage est disponible pour consultation dans la colonne **Actions**. Cliquez sur l'icône **Adobe** pour le télécharger. Si un problème vient à apparaître à ce niveau nous vous convions à lire la section « **PROBLEME POUR SIGNER LE PROCES-VERBAL** » en fin de chapitre.

Une fois que le Procès-verbal a été signé par certificat ou à la volée par le téléservice, le statut de votre ouvrage devient « Sera mis en ligne le .././..... ». Pour annuler sa mise en ligne, vous pouvez cliquer sur **Annuler**. Il vous sera alors demandé de signer un **Procès-verbal d'annulation** (cf § 1.2.c).

PROBLEME POUR SIGNER LE PROCES-VERBAL

- Si vous ne parvenez pas à visualiser le PDF, nous vous invitons à télécharger la dernière version d'Adobe Reader, disponible gratuitement à l'adresse suivante : <http://get.adobe.com/fr/reader/>
- Si vous rencontrez des difficultés pour signer par certificat le procès-verbal, nous vous invitons à vérifier que votre certificat appartient à une [liste des autorités de certification reconnue par le téléservice](#), ainsi que valider les fonctions et le bon fonctionnement de votre certificat.



Si votre certificat ne fait pas partie de la liste des autorités de certification reconnue par le téléservice, votre certificat est naturellement rejeté. Toutefois, il est encore possible que votre certificat soit certifié RGS ** ou RGS ***.

Si vous pouvez prouver cette certification, nous vous invitons à contacter le support au : **03 44 55 66 90** du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Si votre certificat possède la fonction **Authentification** mais pas celle de **Signature**, vous ne pourrez pas signer le contrat d'utilisation. Nous vous invitons à vérifier sur les documents transmis avec le certificat quelles sont ses fonctions. Si le certificat doit posséder la fonction de Signature, rapprochez-vous de votre fournisseur afin de vérifier qu'il n'y ait pas eu de problème lors de son élaboration. Toutefois, il est tout à fait possible d'avoir deux certificats distincts pour chaque opération : un possédant la fonction **Authentification** et un possédant la fonction **Signature**.
- Si vous souhaitez tester le bon fonctionnement de votre certificat, rendez-vous sur le site de votre fournisseur. Une page est prévue à cet effet et permet de valider ses différentes fonctions.

c) Annulation de publication d'un ouvrage en arrêt définitif d'exploitation

Pour annuler un ouvrage qui va être bientôt publié, il vous suffit de cliquer sur le bouton « Annuler » à droite de l'ouvrage en attente de publication.

<p>OUVRAGE_CODE_15</p> <p>Actif</p> 	<p>ouvrage_denomination_3</p> <p>S HYDRO CARB TRANSP MIX</p> <p>Nombre de contacts : 9 Nombre de zones : 13 Zone : (13)</p>	<p>Sera mis en ligne le 24/04/2022</p>  <p>Annuler</p>
---	---	--

Vous serez alors redirigé sur la page de signature du procès-verbal d'annulation.

Celui-ci fonctionne exactement comme la page de signature du procès-verbal de mise en production.

Il est possible de signer ce procès-verbal par certificat ou à la volée en sélectionnant la case voulue en haut de page.

Dans le cas d'une signature par certificat vous devrez alors télécharger le procès-verbal et le signer avec votre propre certificat reconnu par le Guichet-Unique puis le réimporter.

En cas de signature à la volée il vous sera demandé votre moyen de réception du code de confirmation par SMS ou Mail. Il faudra alors remplir le popup de validation avec le code qui vient de vous être délivré.

En cas de réussite d'annulation de publication de votre ouvrage celui-ci retournera au statut en cours, il faudra alors le soumettre et le signer une nouvelle fois pour le publier. En cas d'échec, l'ouvrage restera au statut « Sera mis en ligne le... ».